

HAÏTI - La domesticité infantile, une des formes de la traite des personnes en Haïti (par Alterpresse)

mardi 29 août 2006, mis en ligne par [Dial](#)

Port-au-Prince, 28 août 06 - [AlterPresse](#) - Au moment où on célébrait le 23 août 2006 la Journée internationale contre l'esclavage, la domesticité infantile se révèle une des formes observées du phénomène de la traite des personnes en Haïti, suivant les informations parvenues à l'agence en ligne AlterPresse.

70 pour cent des quelque deux cent mille enfants se retrouvant dans la situation de domesticité, plus connue en créole sous le nom de « restavèk » dans le pays, sont des fillettes.

Un régime déshumanisant et éreintant, marqué par de lourdes tâches domestiques, des violences physiques et cruautés mentales, obligation de participer à de pires formes de travail proches de l'exploitation, sont le lot quotidien des restavèk, dont une grande partie provient du milieu rural.

Dans le temps, les parents, généralement démunis, plaçaient leur progéniture dans des familles urbaines aisées, ou perçues comme telles, à des fins d'ascension sociale, comme la possibilité pour ces enfants de pouvoir fréquenter une école.

Mais, depuis quelques années, « les restavèk » sont confiés de plus en plus à des familles elles-mêmes très pauvres. Ce qui renforce la vulnérabilité de ces enfants, qui peuvent se retrouver dans la prostitution, la délinquance, voire des gangs armés.

Plusieurs de ces enfants déambulent à longueur de journée, dans les rues des grandes villes, en train de quémander, « le plus souvent sur demande d'une tante » qui récoltera, à la fin de la journée, le gain réalisé. D'autres sont tout bonnement associés à des gangs ou forment ce qu'ils appellent « leurs propres cartels » pour accomplir différents forfaits.

Cette réalité interpelle les organismes de défense de droits humains qui, dans le cadre de la célébration de la journée internationale contre l'esclavage le 23 août, exigent des autorités des dispositions adéquates pour y faire face.

« Il faut des lois pertinentes pour combattre la traite des enfants ainsi que des mesures appropriées pour encourager la scolarisation des enfants en Haïti », préconisent ces organismes.

Comme chaque année, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) s'est souvenue de la date du 23 août en 2006.

Il y a plus de 200 ans, Haïti était le porte-étendard de la lutte pour l'éradication de l'esclavage et pour l'émancipation des personnes.